

Sous l'ère Sarkozy, le rétablissement du crime de lèse-majesté ?
Défendons la liberté d'expression ! Les mêmes droits pour tous!

Lors de la venue de Nicolas Sarkozy à Laval (Mayenne), le 28 août 2008, pour y annoncer la généralisation du RSA (revenu de solidarité active), Hervé EON militant mayennais de PRS (Pour la République Sociale), association politique, a voulu se rendre à la manifestation organisée contre le chef de l'Etat pour l'occasion. Se déplaçant à vélo sur le parcours du cortège présidentiel, après avoir été immobilisé et isolé sur le trottoir par des policiers en civil, il a brandi au passage du cortège une pancarte où il avait inscrit « **casse toi, pov'con** », pancarte qu'il avait prévue pour la manifestation..

Cette expression d'opinion lui a valu une **interpellation** ainsi qu'une **convocation** pour

le 23 octobre 2008 à 14h00
devant le tribunal correctionnel de Laval
pour "offense" au Président de la République Française,

Traduit en justice, Hervé Eon ne doit pas l'être pour délit d'opinion mais alors pour plagiat, puisque l'auteur de ces propos est Nicolas Sarkozy. Sauf à considérer que ce qui est sanctionnable pour l'un, ne le serait pas pour le Président, pourtant garant de l'égalité républicaine.

Premiers soutiens :



Syndicat National de la Magistrature, Jean-Pierre Bernard Hervé, Michel Ferron (Conseillers Généraux) , Monique Doumeau (Maire), Gérard Pigois (Secrétaire Régional SNETAP-FSU), Michel Rose (Président de la ligue de l'enseignement 53)

Les signataires invitent tous ceux qui veulent lui apporter son soutien et rappeler leur attachement à la liberté d'expression au "pays des droits de l'Homme" à signer la pétition ci-dessous et à demander que les poursuites à son encontre soient abandonnées.

Nom – Prénom / Fonction	Adresse - ville	Mail (pour être informé)	signature